

# LE GLANAGE ET LA CUEILLETTE

## LES ACTEURS



AGRICULTEURS



ASSOCIATIONS D'AIDE  
ALIMENTAIRE  
ET DE GLANAGE



PÔLES D'INSERTION



COLLECTIVITÉS  
LOCALES

## LES ACTIONS



### LE GLANAGE

Il consiste en la **récupération après récolte**, des produits végétaux au sol ou sur pied et **non ramassés par le producteur** (soit en raison de leur calibre, soit par impossibilité technique, par exemple).



Il est possible dès lors **qu'il est accepté par le propriétaire** de la récolte, mais n'est autorisé que du lever au coucher du soleil.

Le **conventionnement avec une association locale** pratiquant le glanage permet la mise en place d'un **dispositif plus encadré** et **pouvant favoriser l'insertion** de personnes en difficulté et la **mixité sociale**.



### LA CUEILLETTE

La cueillette consiste à **mettre à disposition d'une association une parcelle sur laquelle l'organisme peut récolter gratuitement** des fruits et légumes.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

> SOLAAL a réalisé un modèle de convention pour encadrer une opération de glanage. Elle prévoit que les produits glanés soient destinés à l'aide alimentaire ou à des actions liées à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle rappelle les droits et obligations des différents acteurs. N'hésitez pas à nous la demander !



LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE DON, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

## ILS TÉMOIGNENT...



« Ce que je demande à l'association qui vient glaner : prendre rendez-vous ; s'en tenir aux parcelles que j'ai désignées ; venir avec son matériel (couteaux, caissettes) ; destiner les produits à l'aide alimentaire. Dans ces conditions, tout se passe bien et **cela m'évite de devoir retourner les produits dans le champ.** »

**M. Thierry DELAHAYE**, maraîcher en Indre-et-Loire (37)

« Nous intervenons chez les producteurs ayant des légumes invendus et qui ont envie de participer à une action de glanage. Le partenariat avec **SOLAAL** est important car il permet de faire **le lien avec les producteurs** et facilite les premiers contacts. »

**Anne CASTEL**, responsable d'Horizons solidaires



**« SOLAAL, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL ! »**

Jean-Michel HAMEL, producteur

**CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • [dons@solaal.org](mailto:dons@solaal.org) • [www.solaal.org](http://www.solaal.org)**